

# Des entreprises du secteur de l'Internet surveillées par des fonds ISR

*L'ISR constitue-t-il, pour les entreprises, un réel incitant à mieux se comporter? 26 fonds d'investissement s'y essaient en surveillant les activités des entreprises du secteur de l'Internet*

Yahoo!, via son bureau de Hong Kong, permet aux autorités chinoises d'identifier, d'interpeller et de condamner à 10 ans de prison le journaliste Shi Tao, en leur fournissant des renseignements sur le compte de messagerie électronique personnel du journaliste et le contenu d'un message divulguant des informations considérées comme « secret d'Etat »<sup>1</sup>.

Toujours en Chine, Microsoft accepte de censurer son outil de blog (MSN Spaces) de sorte que, lorsqu'un internaute tente de publier un message contenant des 'expressions interdites' telles que 'Dalai Lama', 'démocratie' ou 'droits de l'homme' par exemple, le système demande la suppression de l'expression interdite et bloque ainsi l'envoi du message.

Plus récemment, Google News Chine, le moteur de recherche d'actualité en chinois, exclut du service d'information les publications jugées subversives par les autorités politiques du pays.

Ces affaires font grand bruit parce qu'elles touchent les géants américains de l'Internet. Pourtant, elles ne constituent, malheureusement, que la partie visible de l'iceberg. D'autres entreprises, comme Alcatel, participent à la censure et à la surveillance des internautes. Et pas seulement en Chine. Des exemples sont aussi connus en Birmanie, au Vietnam, en Biélorussie, au Turkmenistan, en Arabie Saoudite ou en Tunisie.

Le plus souvent, les entreprises se justifient en déclarant se conformer à la législation en vigueur dans ces pays. En d'autres termes, elles se trouvent dans l'obligation légale de satisfaire aux injonctions des autorités gouvernementales sous peine de devoir quitter un marché en pleine croissance. Une aberration commerciale impensable. Mieux vaut, comme l'estime Yahoo!, par exemple, contribuer à la modernisation du pays par une

---

<sup>1</sup> Il avait, en réalité, envoyé un message électronique, hors de Chine, relatif au retour de dissidents lors du 15<sup>e</sup> anniversaire du massacre de la place Tian An Men, le 4 juin 2004.

présence active, quitte à suivre, au passage, des lois nationales qui bafouent les droits de l'homme...

Interpellés par ces situations de non respect de la liberté d'expression des individus, d'une part, et par le manque d'éthique des entreprises, d'autre part, certains fonds d'investissements socialement responsables, menés par l'association Reporters sans frontières, ont décidé de signer, le 10 novembre dernier, une « déclaration commune des investisseurs et des analystes financiers sur la liberté d'expression et l'Internet ».

### Qui sont les signataires ?

A ce jour, cette déclaration rassemble 26 signataires socialement responsables dont certains fonds parmi les plus importants outre Atlantique tels que Boston Common Asset Management LLC, Domini Social Investments LLC, Calvert Group Ltd, Trilium Asset Management ou Walden Asset Management, quelques analystes financiers (KLD Research & Analytics Inc., Jantzi Research Inc.) ou encore, de nombreuses confédérations religieuses<sup>2</sup> (Sisters of St. Francis of Philadelphia, Dominican Sisters of Hope, Sisters of Charity of St Vincent de Paul of New York, Sisters of Mercy Regional Community of Detroit, Ursuline Sisters of Tildonk).

Ces fonds d'investissement, analystes financiers et congrégations religieuses viennent principalement des Etats-Unis et ont été rejoints par quelques acteurs canadiens et australiens. Quant aux investisseurs socialement responsables européens, ils se sont, jusqu'à présent, montrés très frileux quant à une prise de position en la matière puisque, au moment de la signature de la déclaration, seule la Fondation Ethos, en Suisse, avait accepté de soutenir le projet relatif à la liberté d'expression et à l'Internet.

Pourquoi une telle réserve de la part des fonds européens ? Selon Julien Pain, responsable du bureau Internet et liberté de Reporters sans frontières, « *Les investisseurs disent qu'ils nous soutiennent. Mais quand il faut signer, c'est une autre histoire* ».

Certes, l'activisme actionnarial s'est développé dans les pays anglo-saxons depuis plus de quarante ans et commence à peine à se développer sur le vieux continent. Or, nous le verrons plus loin, la signature de la déclaration entraîne la surveillance des activités des entreprises du secteur de l'Internet dans les pays où la liberté d'expression est réprimée et, le cas échéant, le soutien des propositions d'actionnaires lors des assemblées générales annuelles des entreprises. Peu habitués à ce genre d'activisme, il est possible que seuls les acteurs européens les plus engagés aient osé se lancer dans l'aventure.

---

<sup>2</sup> Aux Etats-Unis, ces dernières jouent un rôle de premier plan en matière d'investissement socialement responsable et d'activisme actionnarial. Elles ont depuis longtemps mis leur poids économique au service de leur conviction et de leurs valeurs pour influencer sur les politiques des entreprises.

Notons cependant que l'agence de notation belge, Ethibel a rejoint, il y a quelques jours, la liste des signataires de la déclaration.

A ce jour, les fonds d'investissement signataires représentent plus de 21 milliards de dollars d'actifs. Et Reporters sans frontières espère que d'autres fonds, notamment des fonds traditionnels, vont encore se joindre à cette initiative.

### Que contient la déclaration commune ?

Au travers de la déclaration commune des investisseurs et des analystes financiers sur la liberté d'expression et Internet, les institutions signataires rappellent que la liberté d'expression est un droit universel que les entreprises ont le devoir de respecter, quel que soit le pays où elles exercent leur activité.

Elles soulignent, en outre, que des entreprises n'hésitent pas à aider les autorités de pays non démocratiques à censurer et à surveiller Internet et que d'autres ferment les yeux sur l'usage qui est fait de leur équipement ou de leur technologie'.

Plus concrètement, elles s'engagent à considérer le respect de la liberté d'expression comme un des critères à prendre en compte lors de l'évaluation des performances sociales des entreprises du secteur de l'Internet et, pour ce faire, à surveiller l'activité de ces entreprises dans les pays répressifs afin de vérifier qu'elles ne participent pas à limiter l'accès à l'information ou à fournir des produits et services permettant la censure d'Internet, la surveillance et l'identification des dissidents.

Enfin, les signataires annoncent déposer et soutenir, lors des assemblées générales annuelles des entreprises du secteur de l'Internet, les propositions d'actionnaires prônant le respect de la liberté d'expression et la lutte contre la censure. Elles demandent, ainsi, aux entreprises concernées de faire preuve de transparence quant aux codes d'éthique appliqués.

A cet égard, il est intéressant de noter que deux signataires de la déclaration, et non des moindres puisqu'il s'agit de Boston Common Asset Management et de Domini Social Investment, n'ont pas tardé à transformer leurs paroles en actes. En effet, lors de l'assemblée générale de Cisco Systems, le 15 novembre dernier, ils ont soumis au vote une résolution d'actionnaires (shareholders resolution) par laquelle ils invitaient le premier fournisseur mondial de solutions de réseaux pour Internet à fournir un rapport sur le type de matériel et sur les programmes de formation vendus à la Chine ces dix dernières années. En effet, Cisco Systems est suspecté de fournir, aux autorités de ce pays, des technologies leur permettant de censurer l'Internet et de surveiller les internautes par le paramétrage des équipements.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, cette résolution a obtenu 12,6% de voix favorables. Cela constitue un signal important à l'attention de la direction de l'entreprise puisque cela signifie qu'un actionnaire sur huit lui demande de rendre compte de ses activités en Chine. Ce pourcentage, relativement élevé pour une première résolution, démontre l'intérêt des actionnaires pour cette matière et pourrait engendrer le dépôt d'une nouvelle résolution lors de l'assemblée générale des actionnaires de 2006 afin d'augmenter encore le score obtenu et, à terme, d'infléchir le comportement de l'équipementier en télécommunications.

Pour rappel, lors des assemblées générales des actionnaires, les sociétés doivent mettre à la disposition de tout actionnaire qui en fait la demande certains documents et informations. C'est l'accès à l'information. En outre, tout actionnaire peut poser des questions lors des assemblées générales ou soumettre, s'il dispose d'un certain poids, des projets de résolution au vote de l'assemblée. Il s'agit du droit d'expression ou de proposition de résolution (shareholders resolution). Enfin, l'actionnaire reçoit un droit de vote proportionnel au capital investi dans l'entreprise, lui permettant d'approuver ou non les projets de résolutions présentés aux AG.

#### Un retour aux sources ?

Reporters sans frontières avait contacté, dès décembre 2003, les directions de Cisco Systems, Yahoo! et Microsoft. L'organisation non gouvernementale souhaitait, en effet, engager le dialogue avec ces multinationales. Sans résultat. L'organisation avait alors décidé de passer à la vitesse supérieure : si l'argument éthique ne permettait pas de persuader le management de ces sociétés du bien fondé de la démarche, la logique financière y parviendrait peut être.

Reporters sans frontières s'est donc adressée aux actionnaires de ces entreprises, au travers des fonds d'investissements. Bien sûr, comme le déclare Julien Pain, « *Nous ne sommes pas dupes. Dans une grande majorité des cas, les fonds éthiques resteront minoritaires lors du vote, mais leur action est une belle épine dans le pied de ces sociétés peu respectueuses de la liberté d'expression* ».

Cette épine les obligera peut-être à marquer une pause pour réfléchir au chemin qu'elles empruntent actuellement et, *in fine*, à prendre la direction d'un marché de l'Internet assurant une liberté d'accès totale à l'information, ce qui constituait tout de même, rappelons-le, l'origine de la Toile...

*Françoise Radermacher*

*Novembre 2005*

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale.

Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

A cet effet, les axes de travail du Réseau Financement Alternatif sont :

Informier et sensibiliser le public afin de favoriser l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent et être instigateur de débats, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en matière de finance éthique et solidaire ;

Promouvoir le développement de nouveaux outils et mécanismes financiers à caractère éthique et solidaire, inciter les différents acteurs économiques à investir de manière responsable et financer, grâce aux produits solidaires sur lesquels le Réseau Financement Alternatif est partenaire, des projets développés par des organisations poursuivant le même objet.

Depuis 1987, plus de 70 associations se sont rassemblées au sein du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF :

L'Aube, La Bouée, le Centre de Développement Rural, Credal, De Bouche à Oreille, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivot, SAWB - Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, Les Ateliers de l'Insu, C-Paje, CGé - ChanGement pour l'Egalité, Ecole des Parents de Liège, la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, la Fondation pour les Générations Futures, la Fondation Saint Paul, Imagine, Infor-Homes Bruxelles, la Ligue des Familles, l'Université de la Paix, Les Amis de la Terre, l'Association pour la Promotion des Energies renouvelables - APERe, Die Raupe, Inter-Environnement Bruxelles, Nature & Progrès, RESSources, ADEPPI - Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées, L'Arche d'Alliance Namur, L'Arche en Belgique, L'Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège, ATD - Quart-Monde, La Bastide, La Bobine, Caritas, Centre de Prévention des Violences Familiales & Conjugales, CIAJ -Centre d'information et d'aide aux jeunes, Equipes d'Entraide, Espace Social Télé-Service, Foyer de Burnot, GABS -Groupe d'animation de la Basse-Sambre, Habitat-Service, Hydrojeunes, Infor-Veuve, Mains tendues de Michel Corin, La Marguerite, Le Mouvement du Nid, Point d'Appui, Sainte Walburge, Solidarités Nouvelles, Surdimobil, AMPGN -Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, GRIP -Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix, La Ligue des droits de l'Homme, MIR - Mouvement International de Réconciliation, MRAX -Mouvement contre le Racisme et la Xénophobie, SCI -Service Civil International, AFOCO - Apiculture, Formation, Coopération, Autre Terre, Echos Communication, Entraide et Fraternité, FIAN -Foodfirst Information & Action Network, Fondation André Ryckmans, Frères des Hommes, les Magasins du monde-Oxfam, Max Havelaar, Médecins du Monde, Peuples Solidaires, SLCD -Service Laïque de Coopération au Développement.

Visitez [www.rfa.be](http://www.rfa.be)